

Compte-rendu de la troisième réunion de travail du GT Transport tenue à la DREAL AURA le 2 mai 2024 dans le cadre de la Conférence des parties (COP) régionale en région Auvergne-Rhône-Alpes

Liste des participants

<i>État</i>	DIRMC	Véronique BICILLI
	DIRMC	William ROUZAIRE
	DREAL	Antoine GOUPIL
	DREAL	Fanny SOUTOUL
	DREAL	Pierre ULLERN
	VNF	Cécile COHAS
<i>Établissement public</i>	CEREMA Centre Est	Éric PASQUIER
<i>Consulaires</i>	CCIR	Jean-Luc BERNADET
<i>Collectivités</i>	Région	Anne FOURNIER-MERCIER
<i>Monde économique</i>	CNR	Aziz OUAABI
	ENEDIS	Rémi DRIAT
	FNAUT AURA	Joël DUBOS
	GRDF	Edouard MAURY
	GRDF	Etienne RICHON
	SNCF Réseau – DT AURA	Florence GUINAMARD
	SNCF Voyageurs – TER AURA	Maud FONTAINE
<i>Recherche</i>	IFPEN	Richard TILAGONE
<i>Agence de développement</i>	Medlink Ports	Mathieu GLEIZES
<i>Associations</i>	ALPRAIL	Jean LEMOINE
	ATMO AURA	Véronique STARC
	AVERE AURA	Aurore COMTE
	Collectif AURAIL	Delphine CABELGUENNE
	Collectif AURAIL	Marc GOUTTEBROZE
	Shifters	Paul GOURLET
	Shifters	Géraldine RAMDANI

Guillaume BONNENTIEN et Jeanne SIMONATO étaient présents à cette troisième réunion de travail en tant que **modérateurs**.

Rappel du contexte

En septembre 2023, le Président de la République a appelé les collectivités à conduire un exercice de planification écologique inédit au sein de leurs territoires en menant des COP territoriales comme outils de discussion stratégique organisées à l'échelle de la région.

Dans l'esprit des Conférences des Parties des Nations-Unies, les COP territoriales visent à renforcer les dynamiques existantes à l'échelle territoriale : il s'agit de partager l'effort nécessaire pour réduire l'empreinte carbone et préserver la biodiversité des territoires en fonction des réalités locales, en intégrant de manière cohérente tous les volets de la planification écologique déjà engagés.

Les principaux enjeux de la territorialisation de la planification pour la région AURA, rappelés lors de cette troisième session sont :

- Un enjeu d'harmonisation des démarches à différentes échelles et d'intégration des spécificités de chaque territoire, en posant un cadre commun qui permet un dialogue articulé et une vision commune entre les différents acteurs territoriaux ;
- Un enjeu d'appropriation au niveau territorial de l'impact actuel spécifique à chaque territoire, de la nécessité de la décarbonation, la préservation de la biodiversité et la gestion des ressources ;
- Un enjeu de massification des actions à mettre en œuvre à court terme qui passe par la mobilisation et l'engagement de l'ensemble des collectivités territoriales, mais aussi des entreprises et des citoyens, en vue d'un partage de l'effort équilibré.

Au programme de cette troisième réunion sectorielle, une remise en contexte avec notamment la présentation de l'avancée des travaux depuis la R1, puis un temps de co-construction des actions prioritaires par défi. Il a également été présenté les 4 points de sortie de la COP ainsi que l'ossature de la future feuille de route COP régionale qui sera élaborée d'ici l'été.

Pour rappel, les 5 principaux défis pour les transports sont les suivants :

- Mobilité voyageur
 - *Défi 1* : Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030 ;
 - *Défi 2* : Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle ;
 - *Défi 3* : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030.
- Transport des marchandises
 - *Défi 4* : Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises ;
 - *Défi 5* : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage.

Le présent document, en complément du support de présentation, retranscrit les différentes productions de cette réunion. Il comprend les matrices de priorisation des actions créées en séance ainsi que les fiches descriptives des actions prioritaires.

Compte-rendu des échanges

1. Construction de matrices de priorisation des actions par défi

Les participants ont été séparés en cinq groupes, un groupe par défi, afin de trier les actions collectées selon deux critères : « Impact » et « Faisabilité à court terme ».

Ils ont pu notamment :

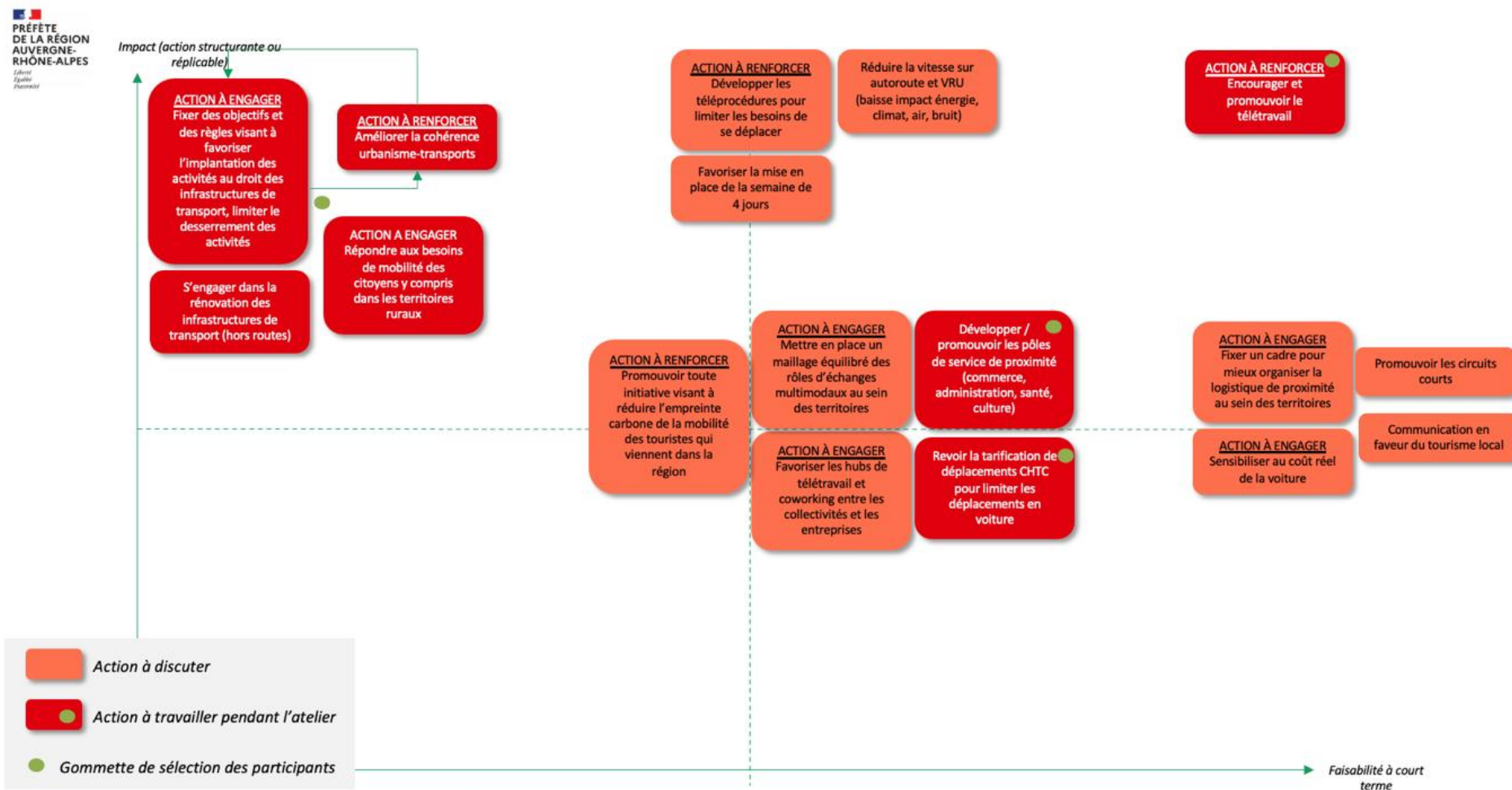
- Prioriser les actions ;
- Identifier des actions complémentaires.

Par sous-groupe, les participants ont donc pris connaissance des différentes actions associées au défi sur lequel ils se sont positionnés et de discuter leur rapport aux deux critères évoqués au préalable. Les cinq matrices ont été retranscrites ci-dessous.

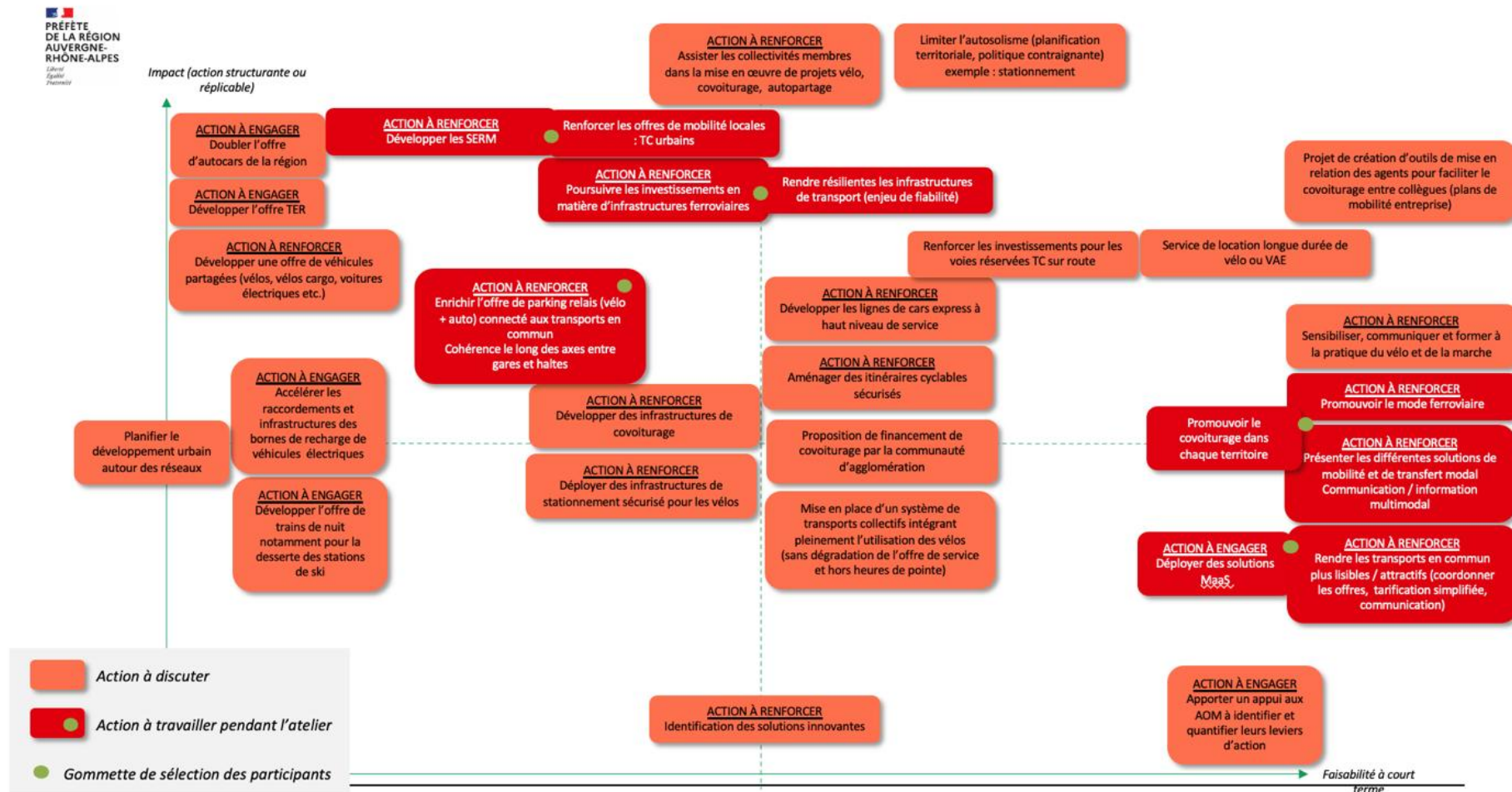


A l'issue de cette classification, trois à cinq actions méritant un approfondissement ont été sélectionnées par les participants.

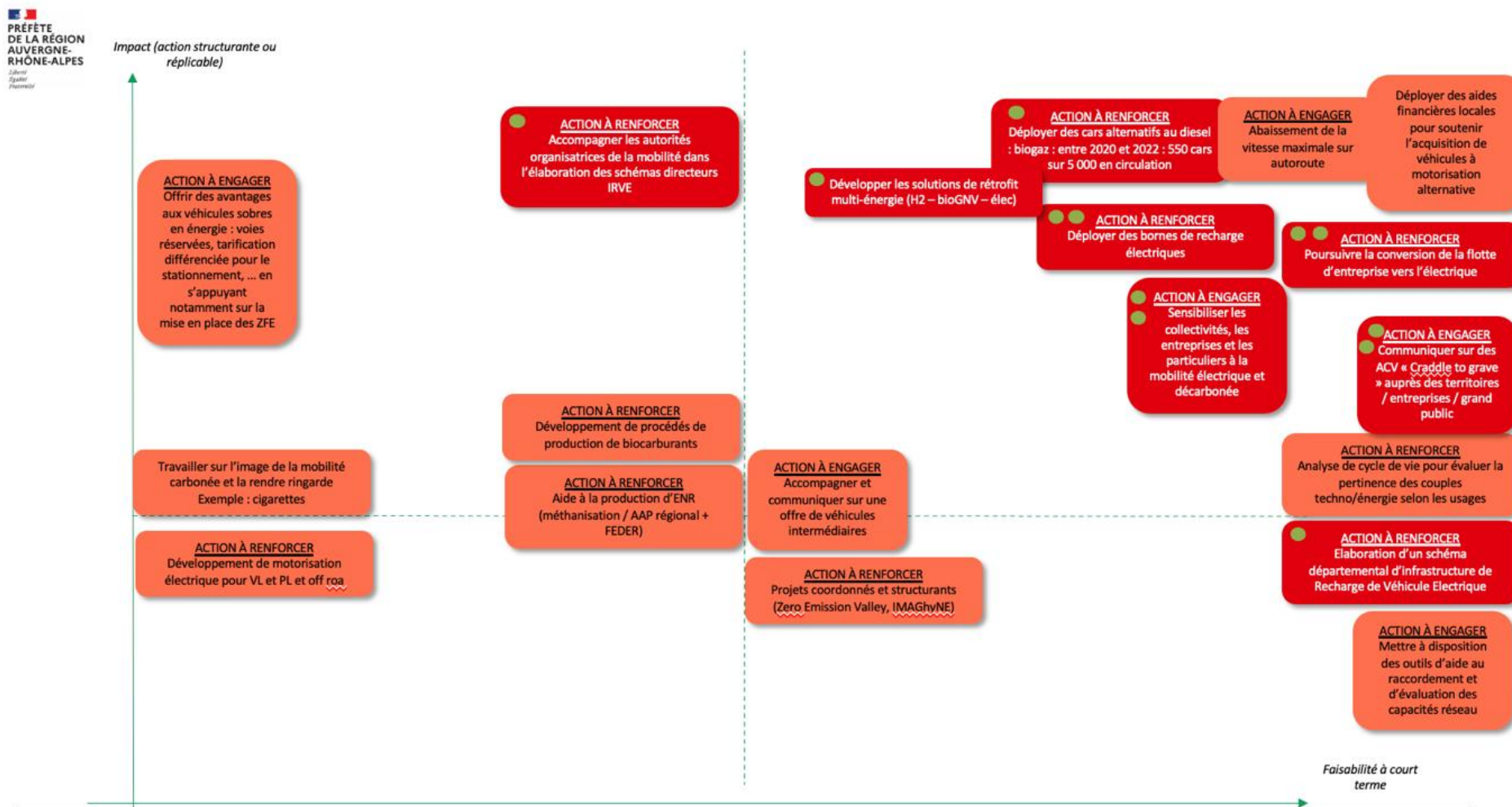
Défi 1. Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030



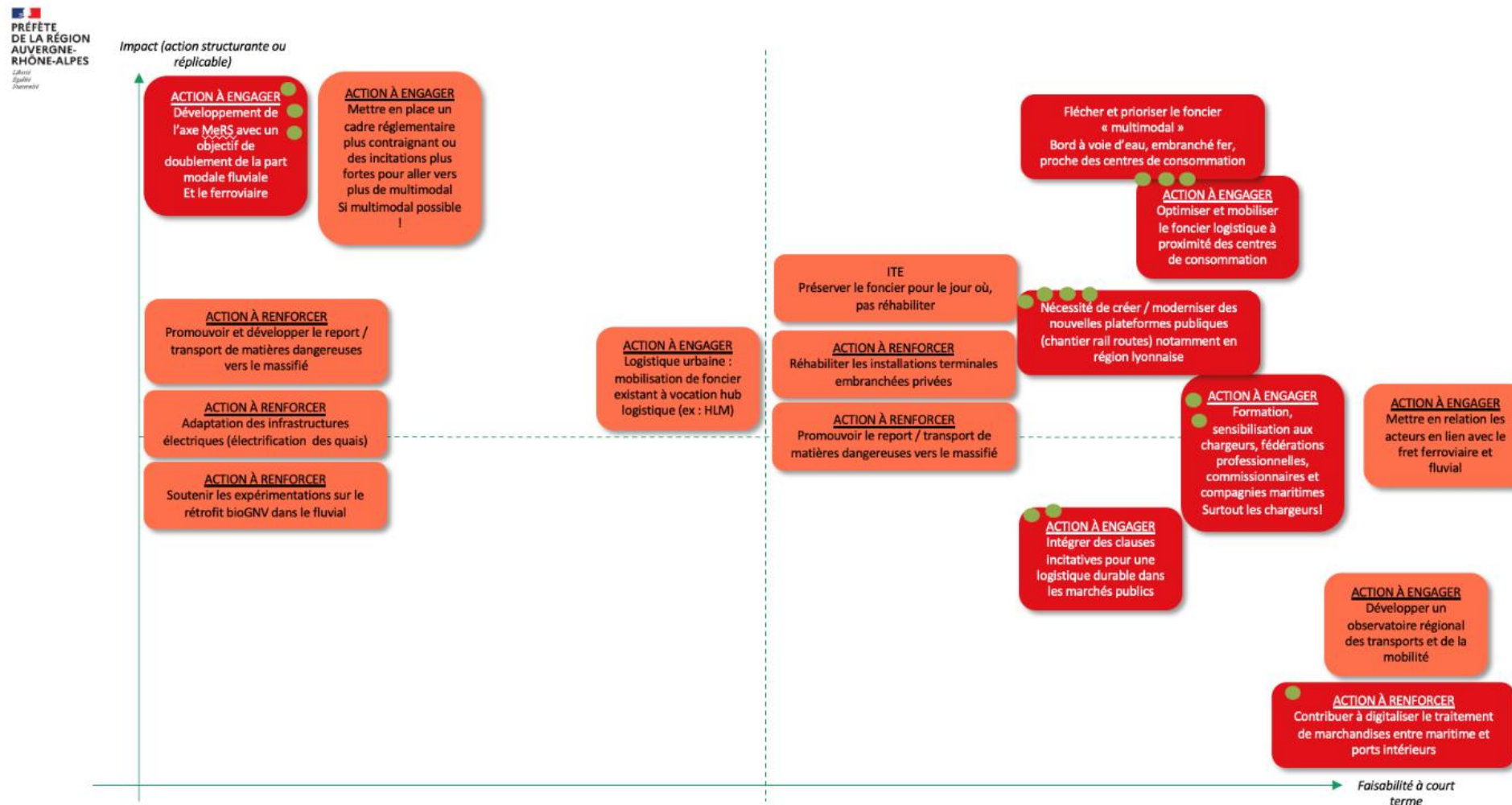
Défi 2. Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle



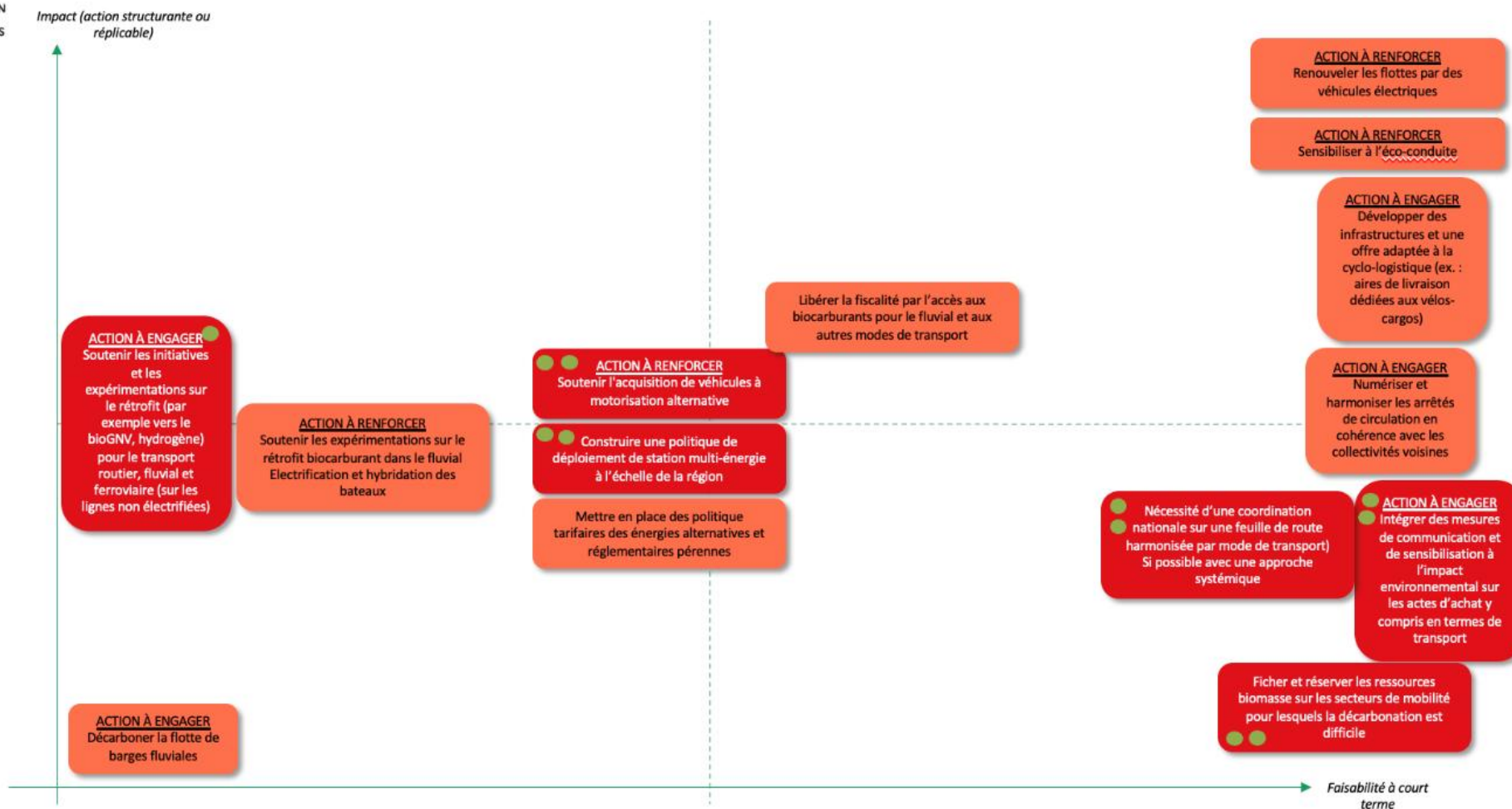
Défi 3. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030



Défi 4. Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises



Défi 5. Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage



2. Construction de *fiche action* pour les actions prioritaires

Les participants ont ensuite à nouveau été séparés par groupe afin d'approfondir la réflexion autour des actions identifiées comme prioritaires.

Notamment les participants ont dû :

- Décrire chaque action et proposer une déclinaison opérationnelle
- Identifier les acteurs impliqués
- Identifier les indicateurs nécessaires au suivi de l'action
- Déterminer une temporalité
- Identifier les conditions de succès
- Identifier les besoins immédiats nécessaires à l'accélération de l'action



Les fiches actions pour chaque défi ont été recrées et sont disponibles ci-dessous :

Défi 1 : Optimiser et réduire à la source les déplacements de 10% d'ici à 2030

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilote(s)	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme
CONTRIBUER À ENCOURAGER ET CONTINUER À PROMOUVOIR LE TÉLÉTRAVAIL	Inciter les organisations publiques et privées à favoriser le télétravail lorsque c'est possible. Espaces de coworking partagés et hubs de télétravail à développer sur les territoires tant urbains que ruraux. Mise à disposition de locaux laissés vacants grâce au télétravail.	État (chef de file) Collectivités Organisations publiques Entreprises privées		Indicateurs de la pratique du télétravail (INSEE)	Court terme	Convaincre les directions et les services RH	Communiquer sur les gains associés
ADAPTER LA TARIFICATION DES TRANSPORTS COLLECTIFS POUR INCITER À DES DÉPLACEMENTS PLUS VERTUEUX	1.Proposer une tarification des transports en commun compétitive relativement à l'usage de l'automobile 2.Moduler les tarifs des transports en commun en fonction du jour de la semaine (weekends) 3.Sensibiliser les usagers au coût réel et complet de l'usage de la voiture (financier et environnemental)	Autorités organisatrices de la mobilité (AOM)	Exploitants de services de transport	Taux de fréquentation des transports en commun (enquête auprès des usagers)	1 et 2 = moyen terme 3 = court terme	Implication des citoyens (associations) Implication des collectivités	
AMÉLIORER LA COHÉRENCE URBANISME-TRANSPORT	Identifier et répondre aux besoins de mobilité des citoyens (y compris dans les territoires ruraux) S'engager dans la rénovation des infrastructures existantes de transport (hors routier) Fixer des objectifs et des règles visant à favoriser l'implantation des activités au droit des infrastructures de transport Inscrire dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal un objectif d'urbanisme	Collectivités Services de l'État	Services de l'État (Préfectures, DDT) SNCF	Enquêtes Déplacements des ménages	Actions à lancer dès maintenant pour concrétisation en 2030	Implication des citoyens (associations) Mise en cohérence des politiques territoriale et centrale Implication des collectivités	

	de limitation des déplacements et mener les actions						
DÉVELOPPER / PROMOUVOIR LES PÔLES DE SERVICE DE PROXIMITÉ (COMMERCES, ADMINISTRATION, SANTÉ, CULTURE) ET LES PÔLES MULTIMODAUX	Identifier les pôles de service de proximité et les pôles multimodaux Vérifier la cohérence et les nouveaux besoins Améliorer/optimiser les pôles Créer de nouveaux pôles	Collectivités État Gestionnaires de transport		Évolution du nombre de pôles de service de proximité Évolution du nombre de pôles multimodaux	A initier dès maintenant Objectif de moyen terme	Financement pour accompagner Volonté politique Associer les entreprises	Financement pour accompagner Communiquer sur les déplacements évités (?)

Défi 2 : Promouvoir et développer les transports en commun, la mobilité active, le covoiturage et la mobilité partagée pour réduire de 15% l'utilisation de la voiture individuelle

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilotes	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
AMÉNAGEMENTS ET STATIONNEMENTS AUX ABORDS DES PEM	Consignes vélo avec tarification adaptée pour les abonnés et signalisation simple Parking voitures Gares routières et ferroviaires à proximité Accès piétons sécurisés à l'intérieur du PEM	Région	AOM Communes Département Gestionnaire de gare	Nombre de places de parking et de consignes vélo par gare Taux de remplissage Emport vélo en baisse	Plan de priorisation des gares du territoire Recherche de foncier et de financement	Foncier et financement OK Réalisme quant à l'emplacement du parking relais (si pas possible proche de la gare en ville, PR plus lointain + TC) Étude de dimensionnement des flux de la gare, pour dimensionner les parkings Sécurisation des zones du PEM	Planification
PROMOUVOIR LE COVOITURAGE ET LES ALTERNATIVES À LA	Communication positive à travers tous les médias, pour démystifier le report modal et le rendre plus accessible	Région	AOM SNCF Voyageurs Communes	% report modal vers les trains Quantification du	Court terme	Qualité de l'offre ferroviaire (coût, régularité,	Plateforme de simplification du covoiturage

VOITURE	Ringardiser l'autosolisme		Département	covoiturage		fréquence) Réduction du temps de parcours rail (investissement sur l'infrastructure ferroviaire) Tarification transport vélos dans les trains Offre commerciale pour P+R et stationnement vélo en PEM pour les abonnés	Un minimum d'infrastructure pour le stationnement et l'attente (abri, affichage de destination) Incentives pour récompenser le covoitreur (privilèges → voies réservées sur autoroute par exemple)
POURSUIVRE LES INVESTISSEMENTS DANS LES INFRASTRUCTURES ET ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES	Maintenir et renforcer et prioriser la programmation financière (CPER, AFIT) Anticiper, maîtriser les évolutions de l'infra face aux changements climatiques Poursuivre les objectifs de développement de la capacité, s'adapter à la demande	Gestionnaires d'infrastructures et d'équipements	Co financeurs Nouvelles ressources financières AOM Autres utilisateurs infrastructures et équipements	Programmation financière annuelle qui investit : maintenance (régénération) / adaptation (modernisation) / développement Détail par territoire	Régénération, Modernisation, Développement = des actions déjà à l'œuvre → à moins de 10 ans Programmation en cours > + de 10 ans	Pérennisation des ressources financières au niveau national et pour chaque territoire Investissements adaptés à l'évolution de la demande Mener de front les besoins en régénération, modernisation et développement du réseau = cohérence / optimisation	+ d'ingénierie pour anticiper / coordonner + de financements court terme + de moyens humains
DÉVELOPPER / RENFORCER LES OFFRES ET SERVICES DE MOBILITÉ DU QUOTIDIEN	Développer les offres et services adaptés à chaque spécificité des territoires - Placer le ferroviaire ou cars Express en dorsale / réseaux structurants :	AOM Gestionnaires des gares Collectivités aménageuses		Quantifier les évolutions d'offres Suivre la fréquentation	Temporalité hétérogène en fonction du mode de transport	Des modes complémentaires (anticiper !) et non concurrents Gouvernance	Moyens financiers, ingénierie et humains

	<p>cadence/amplitude adaptée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les interconnecter avec les réseaux de transport de masse/urbains : cadences/amplitude - Organiser le rabattement et la diffusion autour des pôles d'échanges <p>Organiser / coordonner l'intermodalité (correspondance, jalonnement, services d'information, tarification)</p> <p>Rendre les offres de transport lisibles pour les usagers</p>				<p>Promouvoir et mieux informer à court terme les offres et services existants</p> <p>Ex : Vous pouvez rejoindre Valence en 30 min</p>	<p>adaptée</p> <p>Planifier l'aménagement urbain aux abords / Planification en accompagnement</p> <p>Limiter l'autosolisme (stationnement)</p> <p>Promouvoir la facilité d'usage</p> <p>Garantir la fiabilité</p>	
--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Défi 3 : Développer mes motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules pour atteindre notamment 15% de véhicules électriques légers en 2030

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilotes	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
ACCÉLÉRER LE DÉPLOIEMENT DES MOTORISATIONS ALTERNATIVES AU DIESEL SUR LE TRANSPORT INTERURBAIN (CARS) ET PÉRIURBAIN	<p>Sur le transport interurbain (régional, scolaire, touristique, montagne), la part des véhicules diesel est encore très importante. Des solutions alternatives moins émettrices de CO2 existent déjà, sont matures et accessibles, ou vont le devenir.</p> <p>Solutions matures : bioGNV et biocarburants (ex : déjà 550 cars au bioGNV en circulation sur la région AURA) Solutions à venir : électrique et H2</p> <p>Pour accélérer le déploiement de ces solutions alternatives, il faut que les AOM renforcent les critères environnementaux et imposent les véhicules propres dans les appels d'offre, et intègrent les véhicules rétrofités aux côtés des solutions neuves. Avec des conditions de DSP compatibles avec l'exploitation de véhicules alternatifs (indexation des prix d'énergie, durée)</p>	Région AOM	Opérateurs de transport et fédération Filière énergétique (opérateurs de stations, énergéticiens) Filières véhicules (constructeurs, concessionnaires) Transformateurs des motorisations	Taux de motorisations alternatives en circulation pour les cars	Immédiate avec les solutions matures qui offrent un TCO compétitif (bioGNV, biocarburant) Progressive avec les solutions à venir et fonction de leur accessibilité (électrique, H2, rétrofit bioGNV/H2/électrique)	Sensibiliser les acteurs AOM et transporteurs sur ces solutions alternatives et les TCO actualisés Donner de la visibilité sur le long terme Indexer les contrats sur les prix d'énergie dans leur usage mobilité/carburant Rehausser la valeur des notes environnementales dans les AO Intérêt des financeurs pour soutenir les solutions rétrofitées	Aides sur les surcoûts des véhicules Développement de stations d'avitaillement multi-énergie

<p>POURSUITE DE LA CONVERSION DE LA FLOTTE D'ENTREPRISE VERS L'ÉLECTRICITÉ</p>	<p>Sensibiliser/expliciter : les obligations qu'ont les entreprises, les pourcentages de véhicules propres ne sont pas respectés. Avantages fiscaux Accompagner Aides financières pour les entreprises (le bonus VL s'est arrêté en février)</p>	<p>AVERE AURA</p>	<p>Chambre des métiers ? CAPEB CGPME MEDEF CCI ?</p>	<p>Nombres d'entreprises / Salariés touchés</p>	<p>Programme à monter puis diffusion 2026-2030 ?</p>		<p>Projet à monter / financer</p>
<p>DÉPLOYER DES BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE</p>	<p>Déployer des bornes de recharge pour répondre aux besoins actuels et anticiper l'augmentation du nombre de véhicules électriques + lever l'anxiété de potentiels acquéreurs de véhicules électriques. Dans tous les cas d'usage : à domicile, dans les entreprises, accessibles au public... Et toutes bornes : charge normale, rapide, etc. Avec enjeu d'avoir la bonne puissance au bon endroit (lien avec Schéma Directeur IRVE)</p>	<p>Planification : AOM Déploiement : OIRVE, installateurs, bailleurs Raccordement : Enedis, Syndicat d'électricité Mise à disposition espace public : Collectivités</p>	<p>Participants SDIRVE Acteurs de l'immobilier (Syndics)</p>	<p>Taux d'équipement en nombre de points de charge IVE</p>	<p>Action en cours et à poursuivre</p>	<p>Disponibilité du foncier (notamment sur les aires de service) Tissu industriel et humain (pour la réalisation) Anticipation des besoins pour les infrastructures structurantes (par ex. postes sources) et de leur financement Orientation du déploiement vers les zones de besoins Accessibilité / Simplification de l'accès aux aides (par ex. ADVENIR) Mise à disposition d'outils d'aide au raccordement (planification)</p>	
<p>FORMATION ET SENSIBILISATION DES COLLECTIVITÉS / ENTREPRISES / GRAND</p>	<p>Formation et sensibilisation des collectivités : s'appuyer sur le programme CEE « Advenir formation » déjà en place jusqu'à fin 2025</p>	<p>AVERE AURA</p>	<p>Enedis, GRDF, ADEME, Universités, CEREMA</p>	<p>Nombre de collectivités touchées (nombre de</p>	<p>Collectivité : programme déjà en place → à</p>		<p>Collectivité : communiquer à l'AVERE AURA pour organiser des sessions</p>

<p>PUBLIC</p>	<p>Formation et sensibilisation des entreprises : Mettre en place un programme similaire pour les entreprises en région AURA → facilement duplicable dans les autres régions Formation et sensibilisation des étudiants</p>			<p>personnes)</p>	<p>diffuser Entreprise : programme à monter / financer / déployer. Intérêt : sensibiliser les entreprises et les accompagner à convertir leur flotte / installer des bornes de recharge pour leurs salariés / leur expliquer leur rôle et l'intérêt dans leur politique RSE</p>	<p>de formation. Pas de besoin de financement (programme CEE) Entreprises : définir une durée, un budget, une source de financement, mandater l'AVERE AURA pour le déploiement pour un démarrage 2025 ?</p>
---------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Défi 4 : Optimiser et décarboner le transport de marchandises en massifiant le recours au fret ferroviaire et fluvial pour réduire de 10% le transport routier de marchandises

Résultats des fiches actions

Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilotes	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
<p>FLÉCHER ET PRIORISER LE FONCIER ÉCONOMIQUE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - BORD À VOIE D'EAU - EMBRANCHÉ FER - PROCHE DES CENTRES DE PRODUCTION ET CONSOMMATION 	<p>La bataille se gagne à terre. Mobiliser + efficacement le foncier à « effet de levier » pour le report modal du transport de marchandises.</p> <p>Organisation territoriale cohérente :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Densification et accessibilité réseau ferré (ou fluvial) - Recyclage / reconversion des friches - A proximité des centres de production (ZI) et des centres de consommation (villes). <p>A traduire dans les documents de planification en le rendant le plus prescriptif possible via les documents d'urbanisme (SRADDET, SCOT, PLU)</p> <p>Outils de mobilisation de ces fonciers à structurer (EPF, SPL, OIN) : acquisition / aménagement / commercialisation avec la question de la domanialité « publique » et de la propriété foncière</p>	<p>Collectivités en charge des documents d'urbanisme (Région, EPCI) EPF, OIN Gestionnaire de foncier économique (CNR)</p>	<p>État Gestionnaires de foncier, Syndicats, Gestionnaires parapublics CCI</p>	<p>Part des documents d'urbanisme réellement prescriptifs en la matière Part des ZI desservies fer et/ou fleuve : indicateur Critère de labellisation (ex : Territoires d'Industrie) (ex : exemption / facilités administratives (ZAN))</p>	<p>Urgent = 2024 Moyen terme = 2027-2030 Long terme = 2050</p> <p>Traduction dans les SRADDET : documents de planification = moyen terme en commençant <u>tout de suite</u></p> <p>Outils de mobilisation fonciers = moyen terme en commençant <u>tout de suite</u></p>	<p>Alignement des politiques publiques Gouvernance</p>	<p><u>Financement</u> : Acquisition et sécurisation foncière + coûts de <u>dépollution</u> par exemple sur les friches <u>Ingénierie</u> : pour qualifier le foncier accessible et pour accompagner les collectivités</p>
<p>INSCRIRE DES CLAUSES INCITATIVES À LA LOGISTIQUE DURABLE DES MARCHÉS PUBLICS</p>	<p>Rédaction de clauses type pour les marchés publics (en particulier marchés d'infrastructure, de transport (déchet)) incitatives à l'<u>utilisation d'alternatives au transport routier</u> dès qu'une solution</p>	<p>État – ministère des Finances avec déclinaison régionale</p>	<p>Tous les acteurs publics y compris les collectivités</p>	<p>Part des marchés incluant cette clause</p>	<p>Court terme</p>	<p>Acceptation d'éventuels surcoûts pour des raisons environnementales Pondération de ce</p>	<p>Vérification validité juridique d'une telle clause</p>

	<p>existe (plutôt longue distance) et aux circuits courts avec recommandation pour pondérer les critères au juste niveau au regard des enjeux.</p> <p>Rendre obligatoire l'utilisation de ces clauses par tous les acteurs publics de la région</p> <p>Animation auprès des entreprises pour les aider à répondre à ces clauses et lever les difficultés et les freins</p>					critère qui permette de peser sur le choix de l'offre mieux disante.	
<p>FORMATION DES CHARGEURS, FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES, COMMISSIONNAIRES ET COMPAGNIES MARITIMES</p>	<p>Former les directions RSE et CSRD des grands groupes (réglementation ?)</p> <p>Organiser des rencontres Business Meeting à l'échelle du Bassin</p> <p>Former les écoles de transport et centres de formation continue sur le report modal fluvial et ferroviaire</p>	<p>Organismes de formation CCI et branches professionnelles</p> <p>les Medlink Ports Pouvoirs publics EPA-EPIC (financements)</p> <p>Collectivités territoriales (financements)</p>		<p>Réglementation à mettre en place</p> <p>Obligation dans les programmes de formation professionnels</p> <p>Nombre de sensibilisés formés</p>	Urgent	<p>Créer la formation</p> <p>Former les formateurs (rapide 1 an)</p> <p>Diffuser la formation</p>	<p>Financement Ingénierie pédagogique (multicompétences et logistique globale) + CSRD/RSE</p>
<p>CONTRIBUER À DIGITALISER LE TRAITEMENT DE MARCHANDISES ENTRE PORTS FLUVIAUX ET MARITIMES</p>	<p>En lien avec l'Axe Méditerranée-Rhône-Saône et rapport Medlink :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'un « Ports Community System » (PCS) sur les ports de l'axe (MeRS) - PCS décliné sur le conteneur, sur le vrac, voire le colis exceptionnel - Un outil comme CI5 de MGI correspond à cette attente 	<p>Axe MeRS (préfecture AURA)</p> <p>Medlink Ports CNR & GPMM :</p> <p>cofinanceurs, copilotes</p> <p>MGI, gestionnaires de ports</p>	<p>Impliqués : Préfecture AURA, Douanes, CNR, GPMM, Commissionnaires / transitaires, Ports fluviaux, Ports Sète et Toulon</p>	<p>Mise en place de KPI d'axes « commerciaux »</p> <p>Cf. Contrat de progrès conteneur (CCIL 01/12/23)</p> <p>Suivi de MOE-MGI sur réalisation projet (voir « comité de</p>	Court terme Mi 2025 : Livraison	<p>Jeu du collectif</p> <p>Implication des acteurs dans les COPIL</p> <p>Prise en main par <u>tous</u> les acteurs de la chaîne logistique : armateurs, autorités portuaires, manutentionnaires, transporteurs,</p>	<p>Mise en place d'un financement à long terme</p> <p>Modèle économique de vente de la solution pour adoption massive à partir de mi 2025 : très important</p>

			Contributeurs : Tous de la chaîne logistique (acteurs économiques)	pilotage » fait par CNM et GPMM) Les KPI sont référencés dans le contrat de progrès du CCIL 01/12/23		commissionnaires transitaires, chargeurs	
--	--	--	-----------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------	--

Défi 5 : Développer les motorisations & carburants décarbonés et renforcer l'efficacité des véhicules en optimisant le couple technologie/usage

Résultats des fiches actions							
Titre de l'action	Description de l'action et déclinaison opérationnelle	Pilotes	Contributeurs	Indicateurs de suivi	Temporalité	Conditions de succès	Besoins court terme pour accélérer
FLÉCHER ET RÉSERVER LES RESSOURCES BIOMASSE SUR LES SECTEURS DE MOBILITÉS POUR LESQUELS LA DÉCARBONATION EST DIFFICILE	<p>Quantifier les ressources actuelles et prospectives (HVO, bioGNV, e-fuel, B100) → 2025</p> <p>Identifier les outils industriels actuels et à devenir → 2025</p> <p>Identifier les gisements de biomasse actuels et futurs (quelle politique d'occupation des sols ?) → 2024</p> <p>Développer des politiques d'aides au développement industriel de production de carburants locaux de 2nde génération → 2025</p> <p>Développer des politiques de valorisation des déchets pour l'usage carburant → 2025</p> <p>Mettre en place des politiques budgétaires pour rendre accessibles des énergies essentielles à la décarbonation de l'usage → 2025-2026</p>	<p>Ministère de l'Agriculture</p> <p>Ministère de l'Environnement, ONF, Région</p>	<p>SGPI</p> <p>Axelera</p> <p>ADEME</p> <p>IFPEN</p>	<p>Biomasse quantifiée</p> <p>Montants alloués au développement économique</p>		<p>Mettre en place des méthodologies de calcul de la disposition de biomasse</p> <p>Mettre en place des outils de quantification de cette biomasse</p> <p>Allouer des moyens au développement industriel de production de carburant renouvelable</p>	<p>Financement d'aides à l'implantation industrielle</p> <p>Outil pour identifier les gisements</p>
CONSTRUIRE DES POLITIQUES PUBLIQUES HARMONISÉES INCITANT À LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS	<p>Harmoniser et construire les feuilles de route de décarbonation par mode de transport en adoptant une approche systémique (2026)</p> <p>Promouvoir des outils d'aide à la décision (TCO économique, CO2, ACV, rendement) (2026)</p> <p>Intégrer des objectifs environnementaux (CO2 + polluants atmosphériques) dans</p>	<p>Région</p> <p>État</p> <p>Collectivités</p>	<p>IFPEN</p> <p>AURA-EE</p> <p>ADEME</p> <p>ATMO</p> <p>CARA</p> <p>DREAL</p>	<p>Nombre d'AO ayant des critères environnementaux</p> <p>Consultation des outils d'aides à la décision</p> <p>Réduction de</p>		<p>Plus aucun AO sans critères environnementaux</p> <p>Augmenter le poids de l'environnement dans les AO</p>	<p>Porter les outils à connaissance</p> <p>Faire un état de l'art sur l'existant</p> <p>Développer de nouveaux outils</p>

	les marchés publics et toute forme de mise en concurrence (2024)			CO2, de polluants atmosphériques Acquisition de véhicules à énergie alternative			
SOUTENIR L'ACQUISITION DE VÉHICULES DÉCARBONÉS ET ACCOMPAGNER LE DÉPLOIEMENT DE STATIONS MULTIÉNERGIES	<p>Maintenir les aides à l'achat existantes (2025)</p> <p>Harmoniser à l'échelle de la région les aides existantes (2025)</p> <p>Aides au retrofit (2026)</p> <p>Soutenir les expérimentations et accompagner les campagnes de dissémination et de communication (2025-2030)</p> <p>Ajuster le niveau d'aides à la performance de décarbonation (ex : bilan ACV complet) (2026)</p> <p>Mettre en place des politiques tarifaires des énergies alternatives et réglementaires pérennes (2027)</p> <p>Construire en parallèle une politique de déploiement de stations multi-énergies à l'échelle régionale (2027)</p> <p>Promouvoir le retrofit pour valoriser le parc existant (2025)</p>	Région État IFPEN ADEME	(VNF) Gestionnaires d'infrastructures : ports, autoroutes, ferroviaires Métropoles GRDF Pôle CARA	CO2 émis ou évités Montant des aides à l'acquisition et à l'exploitation Nombre de véhicules circulant décarbonés (alternatives) Nombre de stations multi-énergies			

3. Conclusions et prochaines étapes

Pour finir, les prochaines étapes de la COP ont été partagées à l'ensemble des participants. La prochaine échéance est notamment la R4, qui aura lieu le 13 juin et qui aura pour objectif de permettre la compréhension et l'appropriation des défis et des actions, ainsi que de proposer des évolutions de la feuille de route.

Pour toute question complémentaire sur le contenu de cette séance technique ou sur les travaux de la COP sur le secteur « transports », ou pour apporter des contributions complémentaires aux défis identifiés, vous pouvez contacter la cellule technique :

- Antoine GOUPIL, DREAL : antoine.goupil@developpement-durable.gouv.fr